

LA PETITE ENFANCE

Questions :

1. Compte tenu de l'absence de places dans les garderies francophones, quelles sont vos propositions pour améliorer l'accès à des services de garde en français pour les familles francophones ?

Un gouvernement néo-démocrate fera en sorte qu'il y ait davantage de places en garderie francophone à prix abordable. Nous reconnaissons les défis spécifiques des familles francophones et nous nous engageons à améliorer l'accès aux services de garde en français, permettant ainsi à plus de parents francophones de se construire une vie meilleure tout en préservant leur identité linguistique et culturelle.

2. Est-ce que votre parti va appuyer et soutenir le financement aux collèges et universités francophones en situation minoritaire pour les programmes de formation pour les services d'apprentissage et de garde pour les jeunes enfants francophones ?

Oui.

IMMIGRATION FRANCOPHONE

Questions :

1. Que comptez-vous faire pour inverser la tendance à la baisse du poids démographique des francophones en Nouvelle-Écosse, actuellement de 2,9 % par rapport à 5 % en 1971 ?

Un gouvernement néo-démocrate mettra en place des politiques pour revitaliser les communautés acadiennes et francophones, notamment par un soutien accru aux institutions culturelles et éducatives en français. En tant que présidente du Conseil acadien de Par-en-bas, je suis personnellement engagée dans la préservation et la promotion de notre héritage acadien. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les organisations communautaires pour développer des stratégies adaptées aux réalités locales et pour encourager les jeunes à maintenir leur lien avec la langue française.

2. Comment envisagez-vous d'encourager l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse pour soutenir la croissance de la communauté et aider à combler le besoin de services en français dans la province ?

Un gouvernement néo-démocrate encouragera l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse par plusieurs actions concrètes:

- Nous améliorerons la reconnaissance des diplômes étrangers, facilitant l'intégration professionnelle des immigrants francophones dans des secteurs clés comme la santé.
- Nous mettrons en œuvre un programme large et inclusif de régularisation offrant aux personnes sans statut une voie claire vers la résidence permanente.
- Nous établirons des partenariats avec les pays francophones pour créer des corridors d'immigration privilégiés vers la Nouvelle-Écosse.

Ma passion pour la communauté acadienne me pousse à m'engager personnellement dans ces initiatives pour assurer que notre langue et notre culture continuent de s'épanouir en Nouvelle-Écosse.

APPUI AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE

Question :

1. Comment prévoyez-vous soutenir financièrement les organismes francophones en situation minoritaire, tels que la FANE, pour qu'ils continuent leur travail important ?

En tant que présidente du Conseil acadien de Par-en-bas, je comprends profondément l'importance vitale du travail accompli par la FANE et ses 29 organismes membres pour la préservation de notre langue et culture françaises en Nouvelle-Écosse.

Un gouvernement néo-démocrate reconnaîtra le rôle essentiel des organismes francophones en situation minoritaire et s'engagera à maintenir et à renforcer le financement fédéral qui leur permet de poursuivre leur mission. Nous travaillerons en étroite collaboration avec ces organisations pour assurer que le financement soit stable, prévisible et adapté à leurs besoins réels.

Nous comprenons que ces organismes constituent le cœur battant de nos communautés acadiennes et francophones. Leur travail de préservation linguistique et culturelle mérite non seulement d'être soutenu financièrement, mais aussi d'être valorisé comme une contribution essentielle à la richesse et à la diversité du tissu social canadien.

APPUI FÉDÉRAL AUX PROVINCES : ACCÈS À DES SERVICES EN FRANÇAIS DE QUALITÉ

Question :

1. Comment le gouvernement fédéral doit-il aider la province à offrir des services en français de manière plus efficace et accessible à ses citoyens francophones ?

Un gouvernement néo-démocrate renforcera l'appui fédéral à la Nouvelle-Écosse pour l'application efficace de la Loi sur les services en français révisée en 2024. Le NPD a déjà prouvé son engagement en 2023 avec l'adoption unanime de notre amendement au projet de loi C-13, qui garantit la prise en compte du financement des services dans la langue des communautés minoritaires lors des négociations fédérales-provinciales.

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

Question :

1. Le programme de contestation judiciaire a joué un rôle clé dans l'obtention de droits pour les communautés francophones. Êtes-vous en faveur du maintien et du renforcement de ce programme pour soutenir les droits des francophones en situation minoritaire ?

Oui, absolument.